

# CORDOBA RESEARCH PAPERS

## Sécularisme et laïcité en politique internationale

---

Avril 2015

*Auteur* | Jean-Nicolas Bitter

© The Cordoba Foundation of Geneva, 2015

Fondation Cordoue de Genève  
Case postale 360  
CH -1211 Genève 19  
Tél: +41 (0) 22 734 15 03  
Fax: +41 (0) 22 734 10 34  
info@cordoue.ch  
www.cordoue.ch

## **Sécularisme et laïcité en politique internationale**

Avril 2015

**Auteur:** Jean-Nicolas Bitter

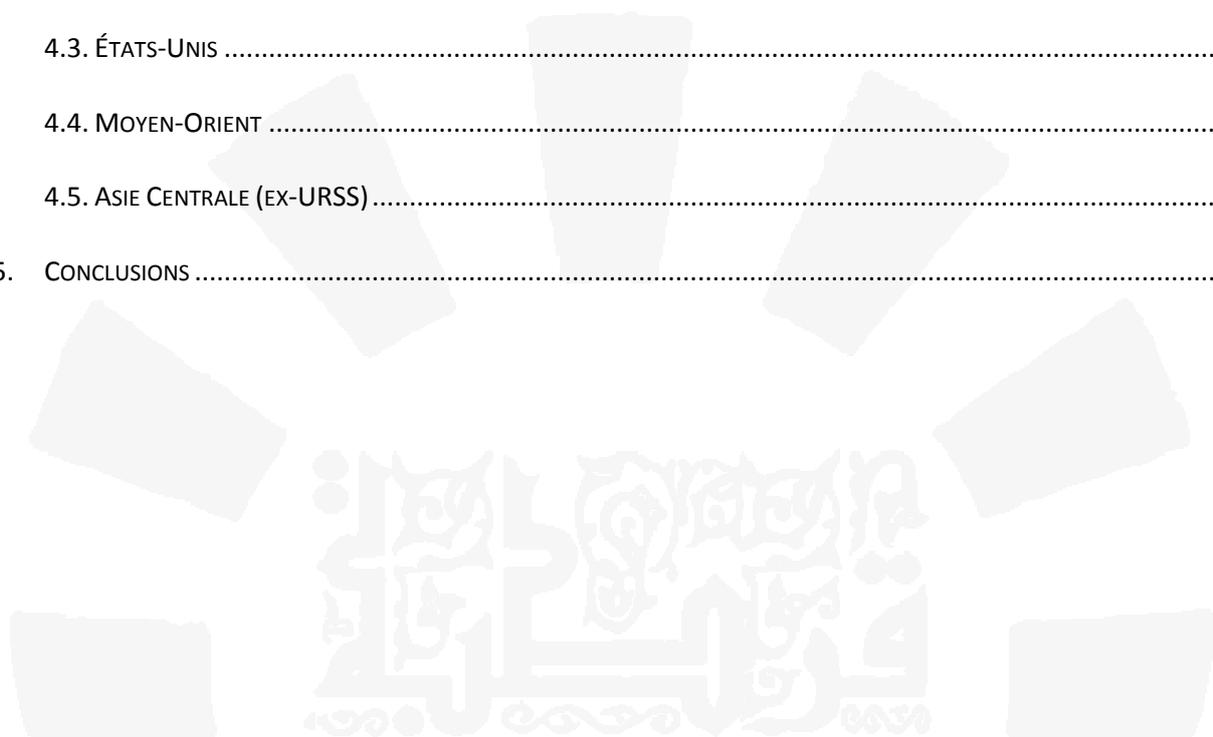
**Mise en page et couverture:** Amine Lakhdar

Ce rapport peut être consulté en ligne sur [www.cordoue.ch](http://www.cordoue.ch)

Les opinions exprimées dans ce rapport présentent les vues du contributeur, et pas nécessairement ceux de la Fondation Cordoue de Genève.

## CONTENU

1. PRÉAMBULE.....	4
2. DÉFINITION DE SÉCULIER/LAÏC : PAS DE CONSENSUS .....	5
3. COMMENT UTILISER LE TERME « SÉCULIER ».....	5
4. UTILISATIONS DU TERME « SÉCULIER » / « LAÏC » EN POLITIQUE INTERNATIONALE.....	6
4.1. SUISSE.....	6
4.2. FRANCE .....	6
4.3. ÉTATS-UNIS .....	6
4.4. MOYEN-ORIENT .....	7
4.5. ASIE CENTRALE (EX-URSS).....	7
5. CONCLUSIONS .....	8



## 1. PREAMBULE

La question du sens et de la définition des termes « séculier » et « laïc » est importante et d'actualité, notamment en politique internationale.

Penser le rapport entre le religieux et le politique et sa gestion pratique est un vieux problème. Il semble cependant que notre époque soit relativement mal outillée pour relever le défi. Pour le faire, il faut pouvoir penser à la fois la relation et la distinction du religieux et du politique, c'est-à-dire disposer d'une conceptualité efficace et acceptable pour les parties concernées.

Pratiquement, le problème peut être posé comme il l'a été il y a près de deux mille ans : comment rendre à César ce qui est à César, et à Dieu, ce qui est à Dieu ? Comment rendre au politique ce qui est au politique, et au religieux ce qui revient au religieux ?

Il n'y a pas qu'une seule réponse à cette question. Un certain discours qu'on appelle peut-être malencontreusement « moderne » résout la question en termes de séparation sur fond de paysage statique. Les parties en présence, le religieux et le politique respectivement, y sont conçues comme des réalités institutionnelles de nature éternelle et essentielle. Selon cette approche, il faut simplement replacer chaque partie dans la place qui lui revient en usant droitement de cette raison qui nous permet de connaître ce que les choses sont : religion et politique se retrouveront ainsi dans ces sphères étanches l'une par rapport à l'autre, sphères auxquelles ils n'auraient jamais dû s'échapper.

Une autre approche pensera tout autrement les rapports entre religion et politique à partir d'une conception différente du langage et de son rôle dans la construction de la réalité. Elle entendra l'impératif « Rendez à César... » comme une règle d'action, comme un ordre de marche. Le commandement n'est pas ordonné à un résultat final que l'on connaîtrait par avance, il ne prescrit pas une fin prévisible qu'il s'agirait d'atteindre. La règle conduit plutôt un processus de recherche communautaire, une démarche qui n'est pas préprogrammée ni jamais définitivement acquise, pas plus dans un résultat institutionnel que dans les idées ou les concepts. Ainsi la « laïcité » n'est pas, selon cette approche, un état naturel, un fondement universel, une position antérieure au religieux ou un *a priori*. Elle serait plutôt le résultat d'une certaine démarche que l'on pourrait décrire comme interne au religieux, et qui se donne les moyens d'*agir* de façon *indépendante*, mais *non séparée* du religieux.

## 2. DEFINITION DE SECULIER/LAÏC : PAS DE CONSENSUS

« Séculier » ou « laïc » – ou respectivement « sécularisme » ou « sécularité » et « laïcité » – sont deux termes interchangeables, le dernier étant utilisé dans l'espace francophone et est teinté d'une signification particulière liée à la France (cf. ci-après). Ces termes sont issus du vocabulaire religieux pour distinguer, par exemple dans l'Eglise, ordres séculiers et ordres monastiques. Séculier s'oppose – ou se distingue par rapport – à religieux. Or, le terme « religion » revêt de multiples définitions et usages non réductibles les unes aux autres, ainsi en va-t-il du terme « séculier ». Il n'y a donc pas de définition stable sur laquelle s'appuyer. Par conséquent, on devrait expliquer dans quel sens ce terme est utilisé.

## 3. COMMENT UTILISER LE TERME « SECULIER »

« Séculier » qualifie une démarche qui est indépendante, mais pas nécessairement séparée du religieux. « Séculier » peut aussi qualifier un espace constitué *a posteriori*, fruit d'une négociation ou d'un dialogue, mais ne relève pas d'une réalité *a priori*.

L'usage du terme « séculier » devrait se calquer, dans le domaine du politique, sur celui de la pratique de la science empirique<sup>1</sup>. La démarche scientifique (empirique) exige en effet que les productions scientifiques soient inter-subjectivement et même inter-communautairement testables. Elles ne doivent pas être dépendantes d'une matrice de construction de la réalité (*worldview* ou

religion) particulière ni d'aucun *a priori*. Autrement dit, ces productions doivent être le fruit d'une démarche *indépendante* du religieux et des religions. *Indépendant* du religieux ne signifie pas *séparé* (ou étanche) par rapport au religieux : chaque communauté reste libre de reconnaître comme compatible à ses valeurs ces produits scientifiques.

De même, en politique, le fruit d'une négociation sur des questions pratiques et concrètes, en lien avec la cohabitation concrètes de communautés, se fait de manière à ce que le produit concret soit compatibles avec les valeurs ou règles de la matrice religieuse (ou de construction de la réalité) de chaque communauté qui a participé aux négociations. Le produit de ces négociations intercommunautaires est un espace séculier, fruit d'une démarche indépendante de l'une ou de l'autre religion, une démarche religieusement neutre.

Le domaine du séculier n'est en effet pas un *a priori* : il est le résultat d'une négociation ou d'un dialogue. Il ne s'étend pas de la même manière pour toutes les régions du monde. En effet, tant que des communautés vivent avec un terreau de croyances communes quant à comment une société doit fonctionner, ces croyances ne posent pas de problème ; elles passent de façons inaperçues. C'est ce qui se passe au niveau local. L'arrivée de nouveaux immigrants change la donne de départ : mais c'est là une autre question.

---

<sup>1</sup> L'idée que développe le physicien et épistémologue des sciences, Karl R. Popper, notamment dans *The Poverty of Historicism*, Routledge, 2002.

## 4. UTILISATIONS DU TERME « SECULIER »/« LAÏC » EN POLITIQUE INTERNATIONALE

L'utilisation du terme « séculier » varie d'un contexte à l'autre : il est en effet déterminé par le contexte historique dans lequel il prend son sens (*Sitz im Leben*). En voici quelques exemples.

### 4.1. SUISSE

En Suisse on a appris, par un processus de dialogue élaboré et sur une base pragmatique, à faire cohabiter des communautés vivant dans des traditions linguistiques, culturelles et religieuses différentes en se concentrant sur des questions pratiques et concrètes, non sur des débats d'idées ou de valeurs. Dans ce processus de dialogue, on trouve des solutions pratiques qui sont compatibles avec le système de valeur ou la matrice religieuse de chaque communauté – et en même temps indépendantes (mais non séparées) de celles-ci. Chaque problème doit être traité à son niveau (principe de subsidiarité).

La question religieuse est traitée, approche positive ou concrète, au niveau local – la défense de sa liberté ou « approche négative ou de réglementation » au niveau suprême (Constitution).

De par sa culture politique, basée sur la recherche par le dialogue du consensus sur des questions concrètes, la Suisse bénéficie d'une expérience utile et crédible en matière de « processus séculier » qui n'est pas d'essence antireligieuse.

### 4.2. FRANCE

L'utilisation du terme « laïcité » est intimement liée à un conflit historique entre

Eglise et Etat. A noter qu'il s'agit essentiellement de l'Eglise catholique romaine qui est visée, beaucoup moins le protestantisme ou le judaïsme ; l'Islam, phénomène nouveau en France, a suscité une réaction modelée sur l'anticléricalisme. Dans son utilisation courante « laïcité » est vécue comme un combat continu contre l'Eglise en vue de maintenir ou rétablir une séparation entre Eglise et Etat qui n'est pas perçue comme définitivement acquise. Il y a un mouvement de rejet continu des manifestations publiques du religieux, visant à exclure toutes ses apparitions dans l'espace public.

En France, la laïcité « s'appuie » pour exister sur/contre le religieux – et n'est peut-être par conséquent pas si indépendante qu'elle voudrait le croire. La laïcité à la française est parfois qualifiée d'idéologique ou de fondamentaliste ; c'est probablement la conséquence de sa posture de combat et de sa dépendance (logique, mais non assumée) par rapport au religieux.

### 4.3. ÉTATS-UNIS

La conception américaine de la sécularité est très différente, et d'essence dynamique. Son principe est résumé dans le Premier amendement de la Constitution : "*Congress shall not make law respecting an establishment of religion or prohibiting the free exercise thereof.*" L'Etat ne doit intervenir *ni* positivement, *ni* négativement (*neuter*) : il s'agit d'une position religieusement neutre, et non opposée au religieux (en ce qui concerne ses manifestations dans l'espace public) comme en France. Cette approche participe d'une philosophie politique pragmatique et libérale, au sens de croire en et respecter la liberté de l'individu, en plaçant celle-ci avant l'Etat.

Si en France on comprend la laïcité comme un mouvement de séparation et de rejet et de protection de l'Etat par rapport à l'Eglise, aux Etats-Unis, pour des raisons historiques et culturelles, on comprend la laïcité comme un mouvement de protection de la société civile contre l'immixtion de l'Etat dans son domaine.

Entre les Etats-Unis et la France, on est en présence de deux intuitions fondamentalement différentes de la réalité dans les domaines de la connaissance et du langage (pragmatisme versus rationalisme). On a en effet tendance à attribuer à un signe ou symbole une signification fixe en France – par exemple dans la question du port du voile. Alors qu'en contexte anglo-saxon, un symbole n'a pas de signification en soi : tout dépend de l'usage qu'on en fait, et il n'y a pas de raison logique de préjuger de cet usage (compris comme signification).

En Suisse, nous partageons une pratique de la sécularité proche de celle des Américains.

#### 4.4. MOYEN-ORIENT

On a une toute autre genèse de l'usage ou de la signification de « séculier » au Moyen-Orient. L'utilisation de ce terme ne peut en effet pas être dissociée d'un conflit politique, parfois violent, entre frères ennemis : séculiers et islamistes. Les partis séculiers, issus des mouvements d'indépendance, se voient « mortellement » menacés dans leur contrôle du pouvoir depuis la fin des années 70 par la montée d'une alternative politique élaborée consciemment sur un socle islamique.

S'afficher comme séculier, au Moyen-Orient, c'est prendre parti dans un conflit. Aussi, le terme ne revêtira pas le sens qu'on croit lui donner – d'aucun des points de vue du Moyen-Orient. Pour la plus grande partie de

la société civile *faith-based* du Moyen-Orient, séculier rime avec « porter une cravate », s'habiller à l'Occidentale – en particulier pour les femmes avec ce que cela signifie – boire de l'alcool et être associé à des puissances impérialistes.

Les Etat « séculiers » au Moyen-Orient ne sont pas si séculiers que cela, puisqu'ils maintiennent le contrôle de la religion sur les plans sécuritaire par le ministère de l'Intérieur, politique par le Haut Conseil Islamique, administratif par le ministère des Affaires religieuses, et économique par le contrôle des fondations religieuses (Awqaf) ; ces dernières sont parfois gérées par un ministère des Awqaf.

#### 4.5. ASIE CENTRALE (EX-URSS)

Même quand elles s'affichent publiquement comme musulmanes (les Présidents des républiques en particulier), les élites post-communistes d'Asie Centrale comprennent le terme « séculier », rendu nécessaire lors des Indépendances par l'exigence démocratique, à l'aune soviétique : il s'agit d'une position antireligieuse. Cette posture face au religieux se double d'une volonté de contrôle sur les idéologies et les courants de pensée, au nom de la « sécurité idéologique ». Ce concept dérive de la théorie, typiquement soviétique, mais que l'on trouve ailleurs, qu'une croyance ou un discours a des conséquences pratiques prévisibles et nécessaires. Ainsi, par exemple, un groupe utopiste qui croit à la nécessité de la disparition de l'Etat, quand bien même il n'a jamais passé à l'action et vit potentiellement sa croyance dans un monde de rêve à lui, doit être arrêté, emprisonné, détruit, en raison des besoins de la sécurité de l'Etat. On reconnaît ici un « air de famille » avec l'intuition du fonctionnement du langage et du concept dans ce que nous avons

évoqué ci-dessus, en contraste avec le pragmatisme.

Ainsi pratiquement, alors que les gouvernements devraient établir des lois sur la religion assurant la séparation de l'Etat et des organisations religieuses, dans les faits *tous* les pays d'Asie Centrale, y compris le Kazakhstan, suivant en cela la Russie, ont établi des lois répressives visant au maintien

d'un contrôle serré sur les organisations religieuses. Ils entrent ainsi en conflit avec les populations à majorité musulmanes (mais aussi avec d'autres communautés religieuses), dont la pratique religieuse s'intensifie. Ces dernières demandent que leurs gouvernements s'en tiennent à une définition du séculier comme la séparation de l'Etat et des organisations religieuses.

## 5. CONCLUSIONS

La question de la sécularité suscite des débats houleux sinon violents dans différentes régions du monde. Pour conduire cette discussion de façon critique et constructive, il est nécessaire d'être prudent lorsqu'on utilise ce terme et prendre en considération le sens qu'il revêt dans un contexte donné. En effet, il existe plusieurs approches de la notion de sécularité découlant de contextes historiques et sociologiques variés. La prise de conscience de cet état de fait permettra de dépoliariser des débats conflictuels dans le monde contemporain, par exemple dans le contexte arabo-musulman, lorsque les « anti-séculiers », partant d'un faux postulat, assimilent "séculier" avec "anti-religieux". Une telle approche différenciée permettrait de rapprocher les points de vue et contribuerait significativement à la promotion du vivre ensemble en paix.